



## La Lettre d'Information N° 4

### **ENGAGEONS ENSEMBLE LE DEBAT POUR CANNES**

Vous pouvez participer au débat et faire part de votre avis, de vos suggestions, de vos attentes pour votre quartier, pour la ville de Cannes.

**Rendez-vous sur [www.tabarot.fr](http://www.tabarot.fr)**

#### **La dette de la ville de Cannes bat tous les records :**

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises ces derniers mois d'alerter les Cannois sur l'état catastrophique de l'endettement de la ville de Cannes ; certains pourtant ont critiqué mes propos et répondu par des dénégations virulentes. Aujourd'hui, le dernier Conseil municipal a malheureusement confirmé la triste réalité : de **146,75** millions d'euros en 2001, l'endettement de la ville s'élève, en 2007, à **236,17** millions et atteindra **274,37** millions en 2008 ! [réf. article de Nice-Matin du 28/11/07].

Cela n'est sûrement pas une bonne nouvelle pour les contribuables Cannois qui doivent déjà s'acquitter d'une **des taxes d'habitation les plus chères du département et de France**, car même si on annonce que les taux communaux resteront stables pour 2008, que le palais remboursera à la ville le coût des travaux ou que la durée des amortissements est réduite [réf. article de Nice-Matin du 28/11/07], au final, ils devront tout de même payer de leur poche l'essentiel de cette dette.

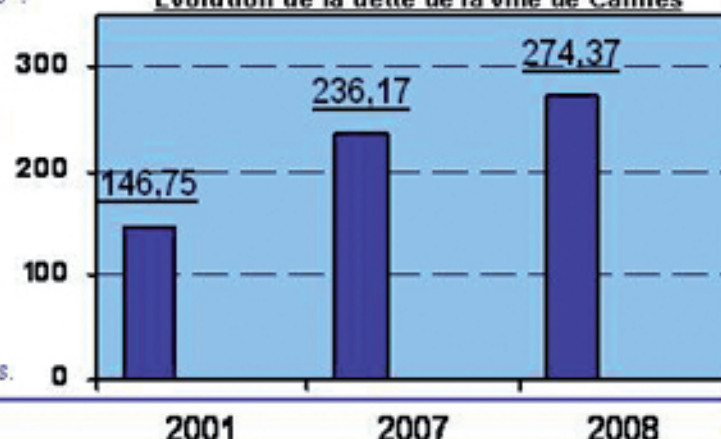
Une évolution de la dette d'autant plus inacceptable qu'elle traduit notamment l'explosion des frais de fonctionnement ou des frais d'études. Alors Cannes peut-elle se permettre encore longtemps de s'offrir le luxe de tourner le dos à **l'intercommunalité** et assumer seule la charge de certaines dépenses qui pourraient être partagées avec l'ensemble des communes du bassin cannois ?

#### **Un changement de cap s'impose :**

- avec une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en assurant un service de qualité à nos administrés,
- avec la réalisation d'équipements adaptés à notre capacité d'investissement.

Car je considère que les impôts prélevés doivent **prioritairement** servir à financer des actions qui bénéficient directement aux Cannois et aux Boccassiens.

**Evolution de la dette de la ville de Cannes**



#### **Vous pouvez rencontrer Philippe Tabarot à ses permanences :**

- Tous les lundis, de 18 h à 20 h, 2, place du Marché Forville - Cannes
  - Tous les samedis, de 11 h à 13 h, 43, av. Francis Tonner - Cannes-La-Bocca
- Renseignements : 04 93 39 60 41 ou 04 93 99 37 67**

Suivez toute l'actualité de Philippe Tabarot  
sur [www.tabarot.fr](http://www.tabarot.fr)

#### **Permanences Philippe TABAROT**

2, Place du Marché Forville - 06400 Cannes  
43, avenue Francis Tonner - 06150 Cannes-La-Bocca  
Tél : 04 93 99 37 67 ou 04 93 39 60 41  
[p-tabarot@orange.fr](mailto:p-tabarot@orange.fr) - [www.tabarot.fr](http://www.tabarot.fr)